

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

I. Contexte économique et social

Le contexte d'élaboration budgétaire est marqué depuis la crise sanitaire, par un contexte économique incertain comme cela a été indiqué dans le projet de loi de finances 2024 : « 2024 s'inscrit dans un environnement économique complexe, marqué par la hausse des taux d'intérêt et des incertitudes géopolitiques majeures ».

En effet s'ajoute au conflit russo-ukrainien dans le contexte géopolitique, la situation au Proche-Orient.

L'inflation record et inédite constaté et inédite entre 2022 et 2023 pourrait enfin se tasser selon des spécialistes. Le tassement de l'inflation devrait entraîner des conséquences positives sur les postes des dépenses des ménages. Malgré tout, cette projection reste incertaine au vu des nombreuses incertitudes mondiales et nationales : conflits, la commercialisation des énergies, le coût des denrées alimentaires ...

Le rapport annuel du conseil économique, social et environnemental de 2023 (CESE) met en avant les inquiétudes principales des Français : l'amplitude des inégalités, le pouvoir d'achat, la prise de conscience des impacts du dérèglement climatique et les efforts principalement financiers qu'ils entraînent sont des marqueurs forts de 2023.

En 2023, le seuil de pauvreté officiel, correspondant à 60% du niveau de vie observé, est de 1102€/ 2019. Toutes les personnes vivant dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil sont considérées comme pauvres.

On note également que la poursuite de la dématérialisation des démarches administratives a engendré des conséquences sur les usagers les moins à l'aise avec le numérique, et ce malgré la mise en place un peu partout sur le territoire des services « France services » qui enregistrent une activité de plus en plus importante. Certains usagers n'ont pas été en mesure de réaliser ou de suivre leurs démarches correctement et se sont retrouvés sans ressource, la plupart du temps momentanément certes, mais impliquant l'intervention d'une aide sociale.

Plus localement, Le revenu moyen par habitant à Évron (20 320 €) est en dessous de la moyenne nationale (20 590 €) La part de la population au chômage (**4.6%**) est inférieure à la moyenne nationale (8%) Le taux de chômage indiqué est au sens du recensement de la population qui se distingue du taux de chômage au sens du BIT (Bureau International du Travail : il s'agit d'une convention internationale sur la manière de comptabiliser les chômeurs).

Dans ce contexte social fragile, une crise nationale liée au logement s'ajoute ce qui fragilise d'autant plus les ménages les plus précaires : manque de logement social, flambée des coûts énergétiques, moins de flux entre les personnes dans les différents logements, difficulté d'accéder à la propriété pour des primo accédants ce qui s'impacte sur le reste de la population car peu de vacances de logements sains,...

Localement, nous pouvons également observer les effets de cette crise qui impacte notre territoire.

Ces différentes observations d'ordre national confirment la nécessité d'une analyse régulière et partagée entre acteurs locaux de la demande sociale locale afin d'adapter la réponse apportée par le CCAS.

II. Le budget général

A. La section de fonctionnement

Dans ce contexte, **le budget de fonctionnement 2024 évolue ainsi :**

	2022	2023	2024
Dépenses de fonctionnement	124 620 €	148 543 €	135 260 €

Le cout des charges de personnel s'élève à 95 300€ inscrits au BP 2024 pour 2024 et représentent 70% du budget de fonctionnement.

Le personnel du CCAS se compose ainsi :

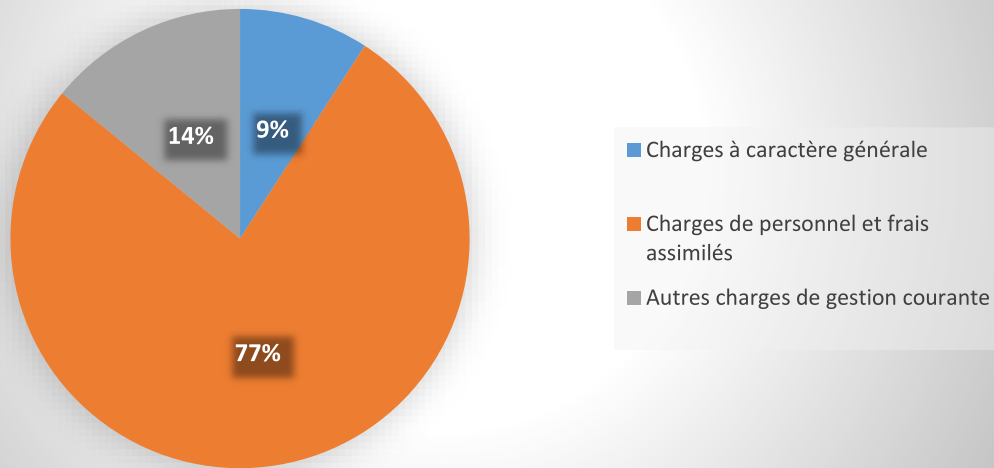
- 1 directrice, 1 ETP, titulaire catégorie A
- 1 secrétaire administrative, 0,5 ETP, titulaire catégorie C
- 1 agent technique, chauffeur du minibus, 0.8 ETP (28°/35), titulaire catégorie C

Les agents sont employés par la Communauté de communes des Coëvrons, eu égard à la mutualisation des services existant entre la Communauté de communes et la commune d'Evron depuis le 1^{er} janvier 2016. La masse salariale de ces services fait l'objet d'une répartition en fonction des critères fixés au schéma de mutualisation et plus précisément de clefs de répartition détaillées dans la convention liant les deux parties.

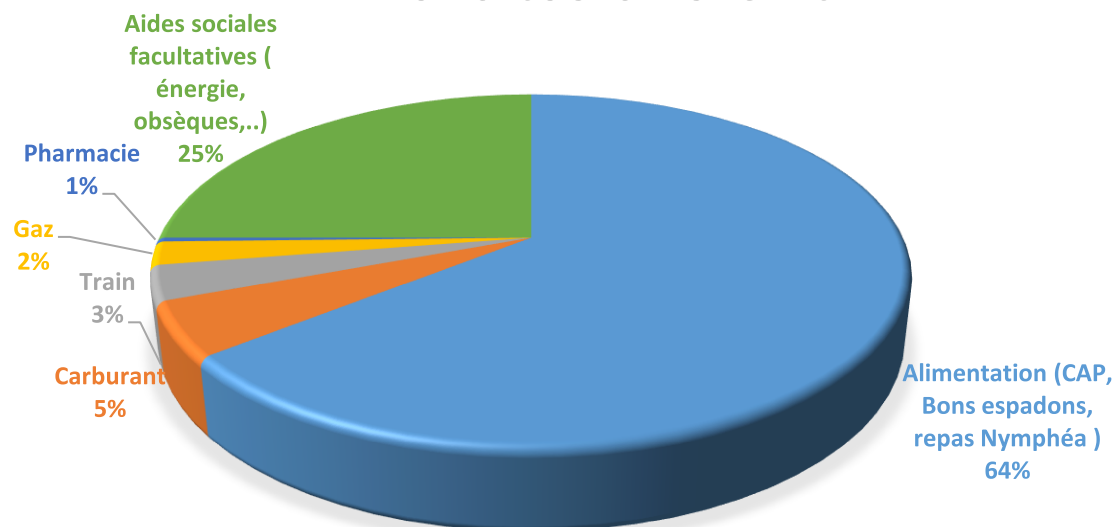
Les dépenses de fonctionnement subissant une augmentation significative sont :

- Les aides d'urgences (alimentaires, hygiène, carburant) : **14_000_€**, pour lutter contre la précarité grandissante avec les différents types d'aides d'urgence. En 2023, on a noté que les besoins d'urgence en termes alimentaires n'ont cessé de croître avec une augmentation presque 5% en 2023, et le CCAS a été dans l'obligation de commander des bons alimentaires supplémentaires. De plus, le règlement de distribution des aides alimentaires va être analysé et modifié afin d'effectuer une revalorisation de l'aide attribuée.
- Les autres secours : **3500€**. Ces dépenses incluent l'aide de la bourse aux permis (2200€) mais aussi un budget s'élevant à **1300 €** pour des projets à destination des personnes âgées isolées.

Répartition du budget de fonctionnement 2024



RÉPARTITION SECOURS D'URGENCE



Les recettes de fonctionnement proviennent majoritairement de la subvention versée par la ville d'Evron soit 102 476 €.

B. La section d'investissement

- Le CCAS n'ayant aucun besoin d'investissement en 2024, aucune somme n'a été inscrite dans le budget en dehors des avances remboursables accordées dans le cadre des aides sociales facultatives (600 € en dépenses et recettes).
- Les crédits relatifs à l'acquisition du minibus (dépenses et recettes) prévus au budget 2023 seront inscrits en reports au budget 2024.

C. Gestion de la dette

Le CCAS d'Evron ne dispose pas d'emprunt en cours.

D. Rétro prospective

CCAS EVRON	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA PROVISoire 2023	2024	2025	2026	2 027	2 028
70 Produits services	14 947	0	67	0	0	0	0	0	0	0
74 Participations commune Evron	56 500	65 000	65 000	120 338	138 433	102 476	134 878	136 936	139 034	141 173
75 Autres produits gestion courante	0	0	0	0	1 722	2 400	2 400	2 400	2 400	2 400
013 Atténuation charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nouvelles recettes induites										
Produits courants	71 447	65 000	65 067	120 338	140 155	104 876	137 278	139 336	141 434	143 573
011 Charges caractère général	11 599	2 723	3 923	2 901	5 254	11 250	11 363	11 476	11 591	11 707
012 Charges personnel	48 591	51 246	41 200	93 074	88 035	95 300	97 206	99 150	101 133	103 156
65 Autres charges gestion courant	12 681	10 353	11 841	13 266	13 080	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500
Nouvelles dépenses induites										
Charges courantes	72 871	64 322	56 964	109 241	106 369	124 050	126 069	128 126	130 224	132 363
Excédent brut courant (EBC)	-1 424	678	8 103	11 097	33 786	-19 174	11 210	11 210	11 210	11 210
77 Produits exceptionnels (hors cessions)	1 462	1 031	1 390	2 992		0	0	0	0	0
67-68 Charges exceptionnelles		304				0	0	0	0	0
Epargne de gestion (EG)	38	1 405	9 493	14 089	33 786	-19 174	11 210	11 210	11 210	11 210
66 Charges financières	0			0	0	0	0	0	0	0
Intérêts dette nouvelle				0	0	0	0	0	0	0
76 Produits financiers										
Epargne Brute (EB)	38	1 405	9 493	14 089	33 786	-19 174	11 210	11 210	11 210	11 210
Remboursement capital des emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Remboursement capital des avances										
Capital dette nouvelle				0	0	0	0	0	0	0
Epargne nette (EN)	38	1 405	9 493	14 089	33 786	-19 174	11 210	11 210	11 210	11 210
Investissement (20-21-23)	0	0	0	382	9 211	89 684	0	0	0	0
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	600	600	600	600	600
Total dépenses d'investissement	0	0	0	382	9 211	90 284	600	600	600	600
FCTVA	0	0	0	0	0	13 185	1 511	0	0	0
Subventions	0	0	0	0	0	48 000	0	0	0	0
Cessions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres recettes d'investissement		0	0	0	0	600	600	600	600	600
Total Recettes d'investissement	0	0	0	0	0	61 785	2 111	600	600	600
Emprunt				0	0	0	0	0	0	0
Variation de l'excédent global	38	1 405	9 493	13 707	24 575	-47 673	12 720	11 210	11 210	11 210
Excédent Global de Clôture	9 701	11 106	20 599	34 306	58 881	11 208	23 928	35 138	46 348	57 559

L'excédent d'investissement dégagé tous les ans par les amortissements pourra financer les éventuels projets d'investissement.

Il est compliqué d'avoir une prospective sur 2024-2028 pour le CCAS, son action étant très liée au contexte socio-économique et aux différentes crises qui peuvent se dérouler. De plus, au vu des nouvelles élections en 2026, il est difficile d'anticiper les orientations politiques.

Envoyé en préfecture le 29/01/2024

Reçu en préfecture le 29/01/2024

Publié le



ID : 053-200084762-20240123-DEL2024001-DE

Des réflexions seront certainement engagées dans les futures années sur des thématiques comme l'aide alimentaire, le logement, la précarité... à l'échelle de la commune mais aussi du territoire. Mais il est trop prématuré d'établir des prospections à ce jour.